



Synthèse Rapport diagnostic

Prévention du mal-être en agriculture

-- Deux-Sèvres --



Une **feuille de route** dans la lignée du **rapport Damaisin¹** et du rapport du groupe de travail des sénateurs **Françoise Férat et Henri Cabanel²**

3 axes

Approche territorialisée, au plus près des agriculteurs et des salariés en détresse

Implication de tous, citoyens, voisins, associations, réseaux professionnels

Forte articulation entre les acteurs, privés et publics, dans les domaines social, de la santé et de l'économie pour permettre de combattre ces fragilités

1 **Humaniser** les rapports avec les agriculteurs en difficultés et être à l'écoute de chaque cas personnel

2 **Aller vers** celles et ceux qui sont isolés face à leurs difficultés

3 **Prévenir et accompagner** toute forme de difficultés qu'elles soient personnelles, économiques ou sociales

1 <https://drive.google.com/file/d/1bPVL5ghINf1AG0VU42yRjSTByniwofZt/view>

2 <https://www.senat.fr/rap/r20-451/r20-451.html>





Le comité départemental plénier

- **Définition** : issu de la nouvelle gouvernance locale déclinée dans la feuille de route interministérielle pour la « prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles ». Celui-ci se réunit au moins deux fois par an.
- **Les missions associées** : élabore un diagnostic local partagé, garantit de la feuille de route par l'ensemble des partenaires, facilite la coordination entre les acteurs impliqués et partenaires, garantit de l'offre de services sur le territoire, lève les difficultés rencontrées, dresse le bilan des mesures prises selon des indicateurs spécifiques, valorise les actions partenariales engagées sur le territoire.
- **Les participants** : représentants des administrations de l'Etat : membres du comité technique et toute autre personne des administrations (ARS, DDETS, DDT, DDecPP), représentants de la caisse de MSA (à minima le responsable « prévention du mal-être agricole »), représentants des collectivités locales (départements et communes), associations, représentants de la chambre agriculture, de la SAFER, le cas échéant le GDS, les représentants des organisations syndicales (NSA, employeurs, SA), les représentants des organismes bancaires et d'assurance, représentants des organismes de formation Vivéa et Ocapiat, ordres des experts comptables, vétérinaires, médecins ...

Point d'attention : il appartient au Préfet de département de désigner l'entité coordinatrice de ce comité.



Le comité départemental technique (1/2)

- **Définition** : issu de la nouvelle gouvernance locale déclinée dans la feuille de route interministérielle pour la « prévention du mal-être et accompagnement des agriculteurs et des salariés agricoles ».

- **Les missions associées** :

Elaboration d'un diagnostic local partagé : recensement des outils disponibles à l'échelon territorial.

En direction des agriculteurs et salariés en situation de mal-être :

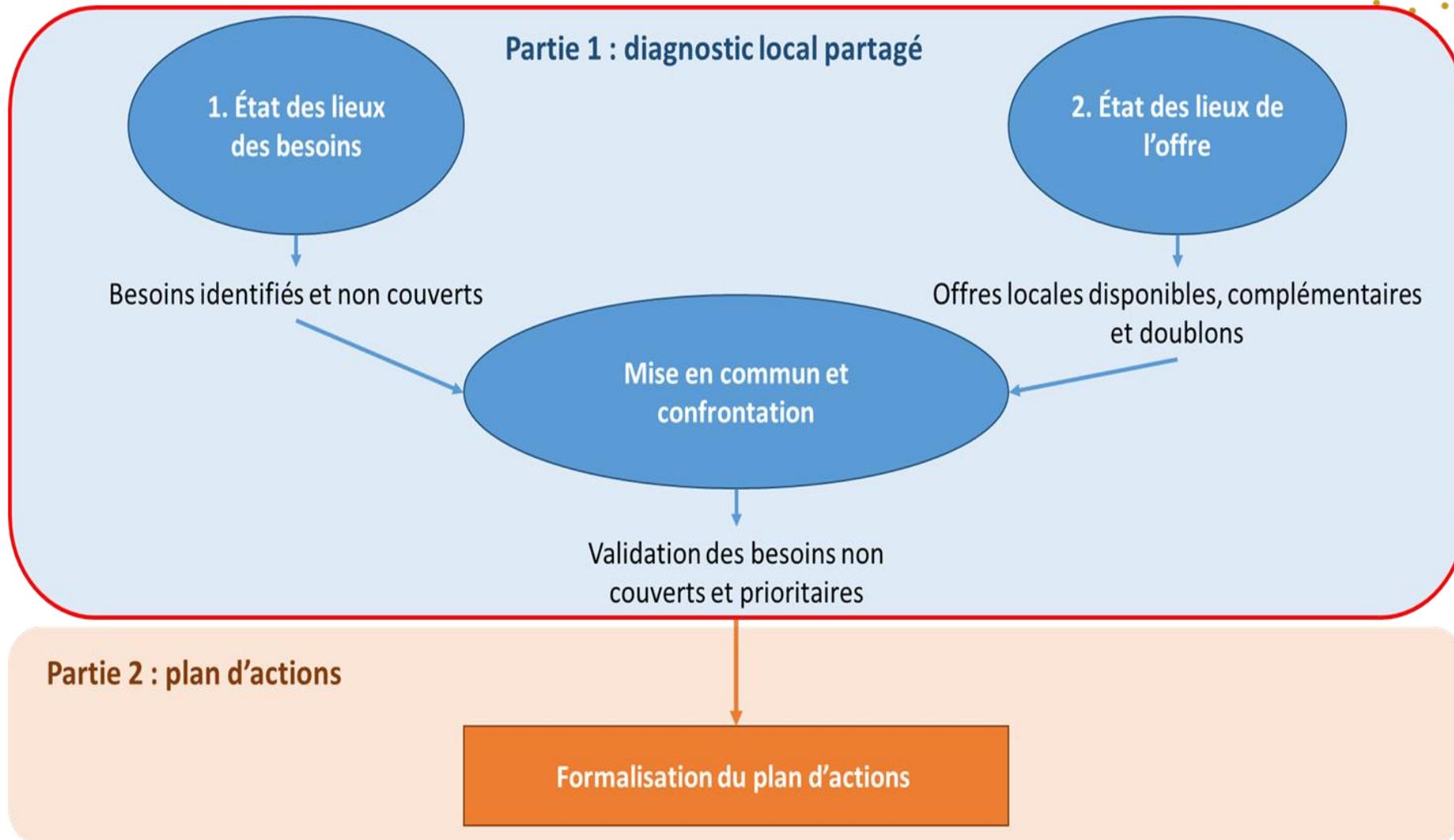
Veille à la bonne articulation entre les acteurs pour faciliter les parcours d'accompagnement

En direction du comité plénier :

Signale les difficultés rencontrées et propose des mesures adaptées, fournit les éléments nécessaires aux bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers des actions menées.

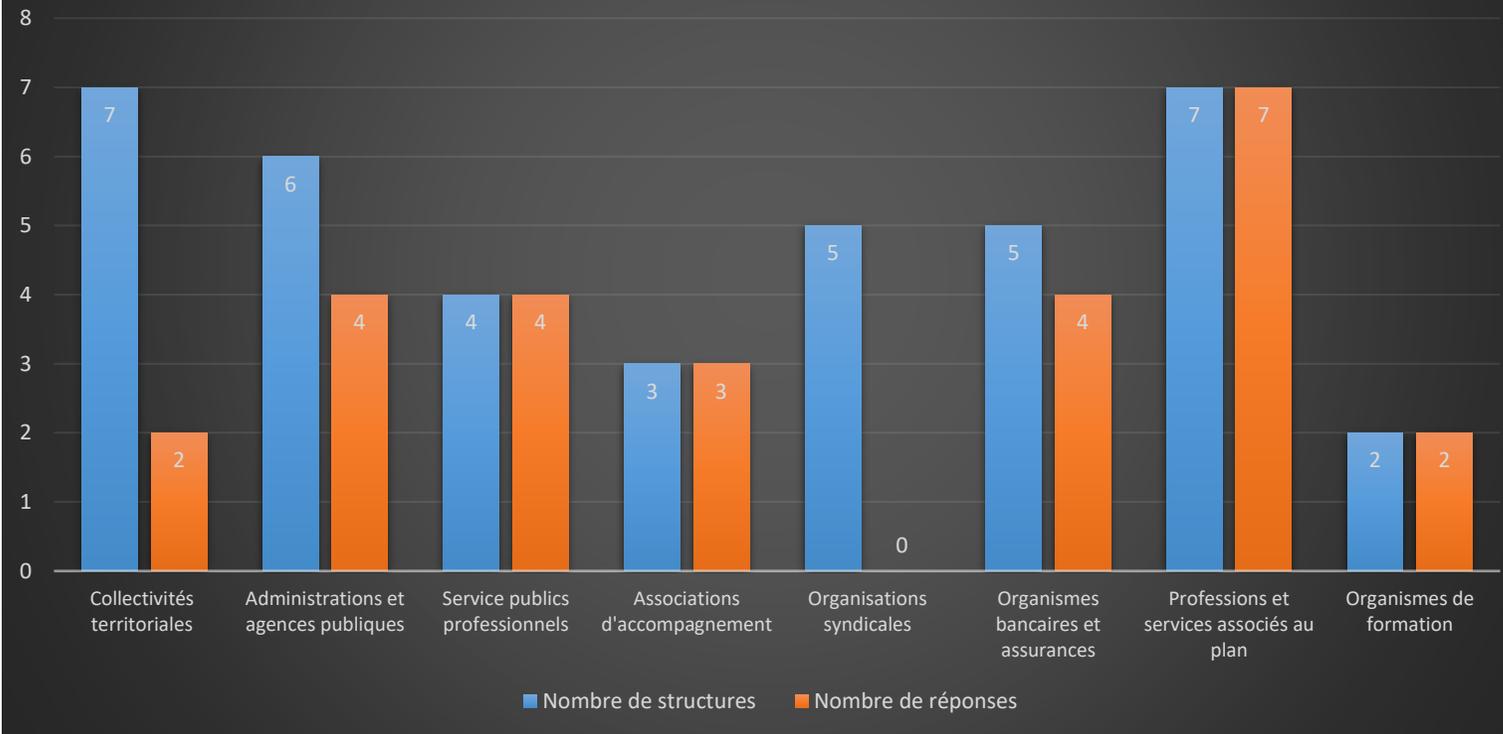
- **Les participants** : 4 référents (un chef de file désigné par le préfet) => le référent « mal-être agricole » désigné par la caisse de **MSA** (prévention ME agricole et accompagnement social), le référent pour la promotion de la santé mentale désigné par l'**ARS**, le référent de la cellule d'accompagnement départementale désigné par la **DDT** (accompagnement économique), le référent agriculture de la **DDETS** (prévention des risques professionnels).

Méthodologie pour la réalisation du diagnostic local partagé (validé le 17/10/22)



Bilan des structures rencontrées

Réponses des membres du comité de pilotage au diagnostic territorial partagé de prévention du mal-être en agriculture dans les Deux-Sèvres



Synthèse de l'état des lieux du territoire – **Caractéristiques du secteur agricole**

Sources des données : GéoMSA, Agreste, DRAAF
Nouvelle Aquitaine, Chambres d'agriculture 86,
Service Strategi MSA POITOU

- **Un taux de présence agricole très élevé (11,8%) par rapport au taux moyen national (4,9%).**
- Le département est en grande partie rural : des taux très élevés de présence du régime agricole sur l'ensemble des bassins de vie à l'exception des bassins de vie Niortais (6,3%) et de La Crèche (7,3%).
- **Vieillesse de la population agricole : une part importante de non actifs.**
- Une part très importante de chefs d'exploitation dans la tranche [55;60) ans.
- **En 2020, l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 51 ans.**
- Diminution du nombre d'exploitations et une augmentation des Surfaces Agricoles Utiles moyennes.
- **Une hausse du nombre de salariés permanents mais qui ne compense pas la baisse du nombre d'exploitants, avec une main d'œuvre agricole totale qui diminue de 17 % entre 2010 et 2020.**
- Un nombre d'installations bénéficiant de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) en hausse ces dernières années, mais qui ne suffit pas à compenser les départs.
- **Les exploitations se structurent de plus en plus sous forme sociétaire (GAEC, EARL, ...).**
- Un grand nombre d'exploitations pratiquent de la polyculture ou polyélevage sur l'ensemble des communes du département. Plus orientées céréales et oléagineux (27%).
- **Des signes de qualité de la production en dessous de la moyenne nationale (27%) : 17% des exploitations sont labellisées (AOP, IGP, label rouge).**
- Une tendance à l'agriculture bio en progression depuis 2010 (11%).

Synthèse de l'état des lieux du territoire – Contexte socio-économique

- Une faible proportion d'allocataires (35%) à bas revenus au régime agricole dans les Deux-Sèvres en comparaison à la moyenne nationale (46,3%).
- Plus de 25% des familles allocataires MSA Poitou bénéficient des aides au logement (Taux en dessous de la moyenne nationale).
- Une faible proportion de bénéficiaires du RSA au régime agricole (1,5%) par rapport à la moyenne nationale (5,2%).
- 27,3% La population agricole est couverte par la prime d'activité en MSA Poitou (Taux en dessous de la moyenne nationale).
- Un taux de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (4,4%) en dessous de la moyenne nationale (7,6%).
- Par rapport à leurs pairs des autres départements, les ressortissants du régime agricole dans Deux-Sèvres sont dans une situation « moins précaire ».
- En comparaison avec la population au régime général dans le département, la proportion de bénéficiaires d'allocations (RSA, minimum vieillesse, APL, ...) est moins importante au régime agricole.

Point de vigilance 3 : Il faut s'interroger sur le « non-recours » et ne pas conclure hâtivement par une situation de précarité peu existante au sein des populations agricoles des Deux-Sèvres.

Point de vigilance 4 : A la lecture des différents indicateurs présentés, on s'aperçoit que les NSA ont une situation plus précaire que les salariés agricoles. Il faut noter que tous les indicateurs utilisés dans cette section prennent en compte tous les salariés du régime notamment ceux des Organisme Professionnels Agricoles (OPA). Donc nous ne pouvons pas faire de comparaison entre NSA et SA

Synthèse de l'état des lieux du territoire – Des inégalités sociales de santé

- Un des taux de suicide les plus élevés en France, population générale (chiffres 2015, 2016, 2017 et 2020).

Point de vigilance : En l'absence de données sur les suicides et les TS de 2018 et 2019, nous ne sommes pas à mesure de conclure d'une aggravation ou d'une amélioration de la situation.

- Une surmortalité par suicide chez les hommes comparé aux femmes plus marqué dans les Deux-Sèvres.
- Une surmortalité par suicide chez les salariés agricoles (chiffres 2016).
- Taux de tentative de suicide égal à celui constaté au national (Chiffres 2016).

Point de vigilance : Absence de données sur le suicide du public agricole depuis 2017.

- Une faible densité de médecins généralistes (inférieure à la moyenne nationale).
- Des « déserts médicaux » à l'échelle des bassins de vie, plus au nord de Niort.
- Faible densité d'infirmiers à l'échelle départementale mais meilleure présence de ceux-ci dans les « déserts médicaux ».
- Très faible présence de professionnels de santé mentale (psychiatres, psychologues).
- Faible recours à des actes psychiatriques.
- Important recours aux psychotropes, une plus forte consommation chez les plus de 66 ans.

Point de vigilance: Faible recours aux actes psychiatriques à mettre en lien avec le manque de professionnels et/ou non recours ?

- Une diminution globale des accidents de travail (AT), maladies professionnelles (MP) en 2021.
- Accidents de travail mortels (ATM) en légère hausse en 2022 par rapport à 2021.
- Alors que les accidents de travail (AT) sont en baisse, on observe une hausse de plus de 60% de ces accidents en 2021 chez les apprentis
- Les causes principales de ces AT et ATM sont : machines et animaux
- Les filières les plus touchées : culture et élevage

Synthèse de l'état des lieux du territoire – Les facteurs du mal-être

Facteurs de mal-être	
Des facteurs d'ordre personnels de mal-être	Isolement (géographique, social, sanitaire,...)
	Charge de travail importante
	Caractéristiques propres à la population agricole (Difficultés à solliciter de l'aide, repli sur soi, fierté, ...)
Des facteurs d'ordre social/relationnel	Le poids de l'héritage et de la transmission
	Difficile conciliation vie professionnelle - vie familiale
Des facteurs d'ordre externes : structurels	La charge administrative
	Adaptation à l'évolution du monde agricole
	Accroissement de l'« agribashing » / confrontation des choix de modèles agricoles et des tensions sociétales inhérentes
Des facteurs d'ordre externes : conjoncturels	Des revenus faibles et instables
	Les risques climatiques
	Les crises sanitaires animales répétées
	Les crises économiques

Synthèse de l'état des lieux du territoire – Les facteurs du mal-être

- L'impact de ces facteurs sont difficilement mesurables mais ils ont une réelle influence sur la survenue du mal être (professionnelles, personnelles, économiques, sociétales).
- Le mal-être peut découler de difficultés multifactorielles.
- La hiérarchisation des facteurs est difficile à établir et différente selon les situations.
- Un profil se dégage d'agriculteurs et de leurs salariés les plus exposés à ces facteurs évoqués : les éleveurs de bovins. Ils cumulent plusieurs problèmes : charges de travail, plus de risques professionnels, volatilité du prix du lait, « agribashing », isolement face à la pénurie de main d'œuvre, difficultés de reprise, ...
- Les facteurs de mal-être dits facteurs « conjoncturels » perdurent dans le temps et tendent à devenir « structurels » : grippe aviaire

Synthèse de l'état des lieux des besoins – Besoins partiellement couverts

<i>Publics concernés</i>	<i>Intitulés des besoins</i>	<i>Dispositifs et actions déjà mis en place ou pouvant être envisagés</i>
NSA	Déclenchement d'un dispositif lors d'absence répétée de Déclaration de Revenu Professionnel (DRP)	➤ Action « cartes postales » des élus MSA de la Gâtine (Deux-Sèvres) avec contribution des services recouvrement-contentieux de la MSA. Action qui devrait être progressivement déployée aux autres territoires.
	Préparer l'exploitant à l'arrêt de son activité	➤ Renforcer la communication auprès des agriculteurs à quelques années de leur retraites (ateliers collectifs, rencontres individuelles d'information)
NSA - SA - Jeunes des lycées agricoles	Formation au repérage des Risques Psycho-Sociaux (RPS)	➤ Formations sentinelles : accentuer la sensibilisation auprès des membres du comité plénier sur l'intérêt de faire former leurs personnels.
	Faciliter l'accès à l'information du monde agricole sur l'existence des dispositifs de soutien	➤ Large diffusion d'un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en cas de difficultés.
	Formation de prévention en sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le service de SST MSA Poitou réalise déjà des sensibilisations. ➤ En plus de l'existant, proposer des ateliers de recyclages et des interventions en lycées agricoles avec d'autres acteurs et opérateurs (Prévention Santé en Agriculture) du comité plénier compétents pour le faire.
Professionnels	Développement des compétences de gestion d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des colloques sur la gestion d'une exploitation (gestion humaine, comptable, administrative et optimisation de son temps, ...) ➤ Intégrer ces modules aux formations initiales déjà proposées
	Formation en prévention du suicide	➤ Formations sentinelles
Tout public	Fiche réflexe	➤ Proposer aux membres du comité plénier une fiche reflexe pour les aider dans leur prise de décision et leurs orientations de situation de fragilité
	Communication intensive sur les dispositifs de soutien existants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partager et diffuser largement l'information sur les dispositifs (3114, Agri 'écoute, ...) : transmettre les supports de communication à tous les membres du comité plénier, ➤ Faire de l' « aller vers » afin que les acteurs s'approprient ces dispositifs. ➤ Diffuser les affiches ou le « flyer prévention des difficultés du monde agricole » dans tous les services d'Etat en lien avec le milieu agricole ➤ Communication harmonisée sur les dispositifs via les sites institutionnels et sites des acteurs du comité plénier
	Répertoire des structures de soutien	➤ Réalisation d'un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en fonction des situations.

Synthèse de l'état des besoins – Besoins non couverts

<i>Publics concernés</i>	<i>Intitulés des besoins</i>	<i>Descriptif du besoin</i>	<i>Actions proposées</i>
NSA	Assurer la concertation avec les établissements bancaires et les fournisseurs	Certains établissements bancaires communiquent directement les difficultés rencontrées par les chefs d'exploitation à leurs sièges sans envisager les solutions locales (dispositifs d'aides économiques d'agriculteurs en difficulté). Alors que des solutions pourraient être envisagées et éviteraient des procédures judiciaires contre l'agriculteur.	➤ Sensibiliser les établissements bancaires du département aux dispositifs locaux existants et les inciter à les solliciter avant toute action judiciaire contre un agriculteur.
	Visite médicale exploitants agricoles	Il n'existe pas à ce jour de visite médicale pour les exploitants agricoles comme il en existe pour les salariés agricoles. Elle est pourtant nécessaire pour déceler des fragilités autant physiques que psychologiques.	A faire remonter au coordinateur national
Jeunes des lycées agricoles	Prévention de l'isolement social	Construire des interventions sur les RPS auprès des agriculteurs de demain, notamment sur les risques liés à l'isolement.	➤ Construire des interventions sur les RPS en lien avec les lycées agricoles : Conciliation vie professionnelle et vie personnelle
Professionnels	Cellule d'accompagnement psychologique	Mise sur pied d'une cellule d'accompagnement psychologique pour aider les professionnels au contact des SA et NSA qui pourraient être eux aussi affectés par des situations de mal-être qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction.	➤ L'adhésion au réseau sentinelle, la médecine du travail et les assistantes sociales du personnel lorsqu'ils existent sont un premier niveau d'intervention et d'accompagnement. ➤ Besoin partiellement couvert par le 3114, CHL

Synthèse de l'état des besoins – Facteurs de mal-être

<i>Facteurs de mal-être</i>		<i>Propositions d'actions</i>
Des facteurs d'ordre personnels de mal-être	Isolement (géographique, social, sanitaire,...)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les futurs agriculteurs à l'importance de l'aspect social, au vivre avec les autres... mettre en avant les avantages à l'installation sous forme sociétaire et à intégrer les associations
	Charge de travail importante	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les dispositifs d'aide au répit et de soutien en gestion administrative/comptable de la MSA Poitou Possibilité de se faire remplacer sur son exploitation par un salarié du Service de remplacement (financé par la MSA Poitou) Sensibiliser à une meilleure organisation du temps de travail (formations, colloques) Sensibiliser aux avantages de l'installation sous forme sociétaire (GAEC, coopératives)
	Caractéristiques propres à la population agricole (difficultés à solliciter de l'aide, repli sur soi, fierté, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les agriculteurs à alerter le plus vite les structures à même de les aider en cas de difficulté Les exploitants adhérant à des grandes coopératives régionales et à des réseaux professionnels peuvent être de bons relais d'information auprès de leurs pairs Développer le Réseau des Sentinelles en Poitou
Des facteurs d'ordre social/relationnel	Le poids de l'héritage et de la transmission	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les futurs retraités à céder leurs exploitations à leurs héritiers (les emmener à se projeter dans d'autres activités de loisir ou associatives qui leur permettra de se sentir utiles afin qu'ils se retirent effectivement de la vie active de l'exploitation afin de laisser plus de marge de manœuvre à l'héritier) Préparer psychologiquement les jeunes repreneurs aux éventualités d'échecs et leur donner les outils dont ils pourraient se saisir pour rebondir. Passer surtout le message que les temps ont changés, les contraintes sont plus importantes aujourd'hui et que l'échec n'est pas une fatalité.
	Difficile conciliation vie professionnelle - vie familiale	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur les dispositifs d'aide au répit et sur les actions collectives de prévention de la MSA Poitou Sensibiliser à une meilleure organisation du temps de travail (formations, colloques) Mettre en avant les avantages à l'installation sous forme sociétaire (GAEC, coopérative)
Des facteurs d'ordre externes : structurels	La lourdeur administrative	A remonter au coordinateur national
	Adaptation à l'évolution du monde agricole	<ul style="list-style-type: none"> Inciter les agriculteurs à participer à des formations de recyclage Solliciter les aides existant pur se faire remplacer et participer à ces formations, notamment celle proposée par la MSA Poitou.
	Persistance / accroissement de l'« agribashing »	<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion du métier d'agriculteur via les médias.
Des facteurs d'ordre externes : conjoncturels	Des revenus faibles et instables	<ul style="list-style-type: none"> En cas des situations de crises conjoncturelles, revoir et adapter les grilles d'aides sociales (RSA, Primes d'activités, ...)
	Les risques climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Les assurances multirisques climatiques peuvent être des alternatives Anticipation des conséquences des dégâts par les pouvoirs publics Prise en charge financière plus rapide, adaptation des grilles de prise en charge aux situations Sensibilisation à la prise de conscience des agriculteurs et des acteurs au changement climatique
	Les crises sanitaires animales répétées	<ul style="list-style-type: none"> Anticipation des conséquences des dégâts par les pouvoirs publics (prise en charge financière plus rapide, adaptation des grilles de prise en charge aux situations) Déploiement des dispositifs de prise en charge psychologiques et d'écoute en cas d'abattages d'animaux.
	Les crises économiques	A remonter au coordinateur national

Propositions et projets d'actions reparties suivant les 3 axes de la feuille de route

« <i>Humaniser</i> »	« <i>Aller vers</i> »	« <i>Prévenir et accompagner</i> »
Participer aux rencontres locales d'agriculteurs (GDS, coopératives, ...).	Déployer les formations sentinelles en agriculture.	Anticiper les conséquences des crises sanitaires, économiques et environnementales.
Participer aux différentes réunions partenariales locales.	Superviser les sentinelles pour entretenir la dynamique de réseau.	Améliorer et simplifier les prises en charges : prise en charge financière plus rapide, adaptation des grilles de prise en charge aux situations pour le RSA, prime d'activité,...
Déployer le dispositif PAPAGENO auprès des élus, des médias pour prévenir la contagion suicidaire.	Réaliser une fiche réflexe pour aider les professionnels dans l'orientation. <i>(Déjà réalisé – à valider)</i>	Formations/colloques (Gestion du temps de travail – Gestion d'entreprise – Santé sécurité au travail - Importance de l'aspect social).
Sensibiliser les structures du comité plénier à faire former leurs personnels pour les aider au repérage.	Réaliser un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en fonction des situations. Privilégier la diffusion par courrier.	Formation/Atelier pour préparer le futur retraité à céder son exploitation (Information sur les droits / Sensibiliser à la projection dans d'autres activités ...).
Sensibiliser les établissements bancaires sur les dispositifs existants et les inciter à les solliciter avant toute action judiciaire contre un agriculteur.	Partager et diffuser largement l'information sur les dispositifs (3114, Agri'écoute, VIGILANS, ...) : transmettre les supports de communication à tous les membres du comité plénier.	Formation/atelier pour jeunes agriculteurs (Préparer aux éventualités et outils pour rebondir en cas de difficultés).
Impliquer des partenaires locaux (élus, maires) dans repérage et à la diffusion de dispositifs d'accompagnement.	Inciter les membres du comité plénier à communiquer sur les offres et dispositifs des partenaires sur leurs différents sites internet.	Déployer des dispositifs de prise en charge psychologiques et d'écoute en cas notamment d'abattages d'animaux.
		Formaliser une procédure sur le qui fait quoi en situation de suicide ou tentative de suicide.
		Mettre en place des visites médicales pour les agriculteurs (NSA).
		Lutter contre le non recours aux soins.

Prévention du
MAL-ÊTRE
 Soutiens gratuits,
 confidentiels
 et personnalisés
 en Deux-Sèvres

MAL-ÊTRE

Solitude, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles.

09 69 39 29 19 - agriecoute.fr



AGRYÉCOUTE
 Service d'écoute 24h/24 et 7j/7
 dédié au monde agricole et rural
 Prix d'un appel local

DIFFICULTES MULTIPLES

économiques, techniques et sociales.

Cellule Réagir

05 49 77 15 32

REAGIR@cmds.chambagri.fr

Réagir

Solidarité & Accompagnement

Prix d'un appel local
 du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h15
 et de 13h15 à 17h



↑ DIFFICULTES MULTIPLES

familiales ou personnelles.

Service Action Sanitaire et Sociale POITOU

05 49 43 86 47



↓ SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

Je m'inquiète pour quelqu'un, j'ai des pensées suicidaires.

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE
3114

écoute professionnelle et confidentielle
 24h/24 et 7j/7
 Appel gratuit
www.3114.fr

URGENCE

SAMU

Service d'aide médicale d'urgence

€ 15

Urgence médicale

€ 112

Numéro d'appel d'urgence européen



Propositions d'actions prioritaires

1. Réaliser un « flyer prévention des difficultés du monde agricole » qui contient les numéros utiles, les structures et dispositifs à contacter en fonction des situations. Privilégier la diffusion par courrier.
2. Réalisation d'une fiche réflexe détaillant la conduite à tenir par les professionnels et bénévoles en cas de situation de mal-être détectée ou de propos suicidaires avérés.
3. Poursuite du déploiement du réseau sentinelles en agriculture au sein du département
4. Formation Papageno (*Dispositif en cours de déploiement pour prévenir la contagion suicidaire*) des élus et acteur impliqués (presse locale notamment).